

PROGRAMME DE FORMATION CAP - ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE



Certification Niveau 3 - RNCP 38565
Délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale

Objectifs de la formation

Acquérir les compétences pour accueillir, garder les jeunes enfants et entretenir leur cadre de vie, en école maternelle, au domicile des parents ou à son propre domicile, en crèche ou autre accueil collectif.

À l'issue de la formation, les apprenants auront également acquis les compétences comportementales « soft skills » adaptées au métier visé, des compétences en numérique pour la recherche d'emploi, et sauront adapter leur pratique dans une logique de respect de l'environnement et de développement durable.

Public visé et pré requis :

- Être âgé.e entre 18 à 29 ans (dérogation au delà des 29 ans si le.la candidat.e est RQTH)
- Maîtriser les bases en français à l'écrit et à l'oral (niv 3e)
- Ne présenter aucune contre indication médicale à l'exercice du métier
- Posséder les aptitudes à s'occuper d'enfants dans un cadre professionnel

Conditions d'admission :

- Présélection sur dossier : test de positionnement et entretien individuel de motivation
- Délai de réponse sous 2 à 3 semaines
- Capacité d'accueil: 10 à 15 apprenant.e.s

Date de la formation

Du 07/09/2026 au 25/06/2027

Durée et rythme de la formation

En 8 mois : 490 heures en centre - 903 heures en entreprise

1 semaine par mois en centre de formation / 3 semaines (en moyenne) en entreprise

Contenu de la formation

Modules		Volume horaire
ACCUEIL		7 h
ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT (RNCP38565BC01)	Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages	101 h
	Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne	
EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL COLLECTIF (RNCP3865BC02)	Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents-professionnels	102 h
	Exercer son activité en école maternelle	
	Exercer son activité en EAJE et en ACM enseignant	
EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL INDIVIDUEL (RNCP38565BC03)	Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels	67 h
Prévention santé sécurité (SST) (RNCP38565BC07)		14 h
Transition numérique		33 h
Transition écologique		33 h
Préparation à la certification		35 h
Accès au droit		28 h
Total		455 h

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

- Cours en présentiel
- Travaux pratiques

Moyens techniques utilisés :

- Salle informatique
- Salles de cours équipées
- Plateformes Classroom

Suivi et évaluation :

- Suivi de présence réalisé tout au long de la formation
- Suivi tutorial (réfèrent pédagogique + maître d'apprentissage en entreprise)
- Enquête de satisfaction en fin de formation

Inscription à l'examen du CAP AEPE qui est composé de deux types d'épreuves :

- Des épreuves professionnelles (EP1, EP2, EP3 correspondant aux blocs cités ci-dessus, sous forme d'épreuves pratiques, écrites et orales)

Upromi prépare activement les apprentis à ces évaluations tout au long des deux ans, à travers des entraînements, des contrôles continus blancs et un suivi individualisé.

Depuis l'arrêté du 2 mai 2025, pour être éligible à passer les EP1 et EP2, il est obligatoire de justifier:

→ de 14 semaines ou 448 h en entreprise

→ de 3 semaines ou 96 h de stage dans une structure d'accueil d'enfant de moins de 3 ans /

de
3 à 6 ans

Les Métiers visés :

- Animateur.rice petite enfance
- Auxiliaire de crèche / agent de crèche
- Aide-éducateur
- Agent.e spécialisé.e
- Assistante maternelle
- Garde d'enfants à domicile
- Agent.e d'animation

Poursuites d'études envisageables :

- Bac Pro SAPAT (Services aux personnes et aux territoires - niv 4)
- Bac Pro ASSP : (Accompagnement, soins et services à la personne - niv 4)
- Concours ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)
- DEAP (Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture - niv 4)
- Diplôme Éducateur de jeunes enfants (DEEJE - niv 6)

Tarifs et financement de la formation :

« 0€ de reste à charge pour l'apprenti.e » : la formation s'adresse aux jeunes de 18 à 29 ans et est financée intégralement par L'OPCO (Opérateur de Compétences) affilié à l'employeur de l'alternant.

Lieu de la formation :

Cette formation est actuellement proposée sur les sites du Mée-sur-Seine et de Torcy.

Le Mée sur Seine : 335 rue du Bois Guyot, 77350 Le Mée sur Seine

Torcy : 20 rue Pierre Mendès France, 77200 Torcy

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter la référente handicap **Sylviane LE DANVÉZET**.
referent.handicap@upromi.fr

Indicateurs de résultats et de performances :

Le CFA étant un nouvel entrant, ces indicateurs seront renseignés à l'issue de la première promotion d'apprenties:

- taux de satisfaction
- taux d'obtention du diplôme
- taux de poursuite d'étude
- taux d'interruption en cours de formation
- taux d'insertion professionnelle
- taux de rupture des contrats
- valeur ajoutée de l'établissement en comparaison du taux d'emploi des apprentis sortants du CFA, aux taux d'emploi d'établissements similaires

Mise à jour de ces indicateurs à compter de septembre 2026